

# Paul WEIL

Par : Fabrice Bourrée



*Service historique de la Défense, Caen*

- Informations
  - Nom : WEIL
  - Prénom(s) : Paul
- Etat civil
  - Date de naissance : 08/03/1916
  - Ville de naissance : Versailles
  - Département de naissance : Seine-et-Oise
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - étudiant en médecine
  - Date de décès : 20/12/1980
  - Lieu de décès : Versailles (Yvelines)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 14/12/1942
  - Lieu d'arrestation : Clermont-Ferrand
  - Département d'arrestation : Puy-de-Dôme
  - Motif(s) de condamnation :
    - attentats par explosifs
    - propagande antinationale
  - Parcours carcéral :
    - Clermont-Ferrand
    - Cusset
    - Lyon (Saint-Paul)

- Eysses
- Compiègne
- Eysses
  - Numéro d'écrou à Eysses : 328
  - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
  - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 02/07/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Stutthof
  - Matricule : 77802
  - Situation en 1945 : Evadé
  - Date : 11/03/1945
  - Lieu : Putzig
- Reconnaissance
  - Médaille de la Résistance
  - Date du décret MRF : 29/11/1946

## Biographie

Issu d'une famille alsacienne installée à Versailles après la défaite de 1870, Paul Weil est né le 8 mars 1916 à Versailles. Il passe son enfance rue de la Paroisse et suit ses études secondaires au lycée Hoche. Paul Weil est étudiant en médecine lorsque la guerre éclate.

Exempté de service militaire en 1936 pour des raisons médicales, il sollicite le 1er septembre 1939 la permission du préfet de Seine-et-Oise d'être incorporé sans délai dans l'armée française, et « en tant que Juif (...) d'être placé dans une zone dangereuse en première ligne ».

Le 27 novembre 1939, il est affecté à la 22e section d'infirmiers militaires (caserne Mortier, Paris). En janvier-février 1940, il suit les cours de l'École des officiers de réserve de Rouen. Fait prisonnier le 19 mai 1940 dans sa formation sanitaire (hôpital d'orientation et d'évacuation n° 2) à Marcoing, il est interné au *Fronstalag* 101 à Cambrai (Nord). Il s'en évade le 30 octobre 1940 et rejoint alors Clermont-Ferrand où est repliée l'université de Strasbourg, vivier de la résistance estudiantine. Il y reprend ses études de médecine et devient l'assistant du professeur Waitz.

Paul Weil s'engage dans le réseau Mithridate et, en décembre 1941, dans les mouvements Combat puis Franc-Tireur. Lors du procès de Riom (février-avril 1942), il est appelé avec deux camarades, par maître Spanien, l'un des avocats de Léon Blum, à résumer tous les soirs les comptes-rendus secrets du procès qui étaient ensuite envoyés à l'étranger et en particulier aux États-Unis. En dépit des consignes de censure données à la presse, les propos de l'homme politique rencontrent un large écho dans l'opinion.

Paul Weil est arrêté une première fois le 30 avril 1942 par la police française après avoir collé dans Clermont-Ferrand des affichettes appelant la population à manifester le lendemain devant la statue de la Liberté, place Lafayette. Il est relâché faute de preuves après son interrogatoire par un juge d'instruction complaisant.

Devenu chef de groupe au sein du mouvement Franc-Tireur, il est arrêté une seconde fois le 14 décembre 1942 à la suite de la destruction du siège du PPF à Vichy. Emprisonné à Clermont-Ferrand, à Cusset dans l'Allier (janvier 1943), puis à la prison Saint-Paul de Lyon (mai 1943), il est condamné le 23 juillet 1943 à cinq ans de travaux forcés par le tribunal d'État de Lyon pour activité antinationale et détention d'armes et d'explosifs.

Paul Weil est transféré à la maison centrale d'Eysses le 2 août 1943. Pendant tout le temps de son incarcération dans les maisons d'arrêt de Clermont-Ferrand, Cusset, Saint-Paul et Eysses, ce jeune médecin en formation transcrit quotidiennement ses sentiments et ses réflexions dans un journal intime destiné à sa fiancée. Embauché à l'infirmerie d'Eysses en octobre 1943, au moment où les détenus politiques obtiennent de tenir les postes généraux, il utilise le temps restant pour rédiger sa thèse et donner des conférences à ses codétenus sur le cancer, la tuberculose ou encore l'alcoolisme. En tant que responsable du service médical de l'infirmerie, il est soupçonné d'avoir utilisé son poste pour diriger l'organisation clandestine et est donc tenu personnellement responsable des armes retrouvées enterrées dans la cour de l'infirmerie après la reddition des détenus qui avaient tenté une évasion collective le 19 février 1944. Le 23 février, il est contraint de « défiler » devant les corps de ses camarades qui viennent d'être fusillés par les GMR dans la cour de la buanderie de la centrale d'Eysses. Il est violemment malmené par les hommes de la brigade spéciale de Limoges et mis au secret comme otage au quartier cellulaire. Le 30 mai 1944, Paul Weil et ses codétenus sont livrés aux Allemands puis envoyés au camp de Royallieu à Compiègne.

Déporté à Dachau par le convoi du 2 juillet 1944 dit « train de la mort », il est transféré au camp de Stutthof (Prusse Orientale) le 18 septembre 1944. Évacué en Poméranie en février 1945, il parvient à s'évader le 11 mars 1945 à Putzig. Avec deux camarades, ils prennent possession de l'hôpital local pour soigner la population civile. À la demande d'un colonel russe nommé Voulichmann, Paul Weil sert comme chirurgien à l'ambulance

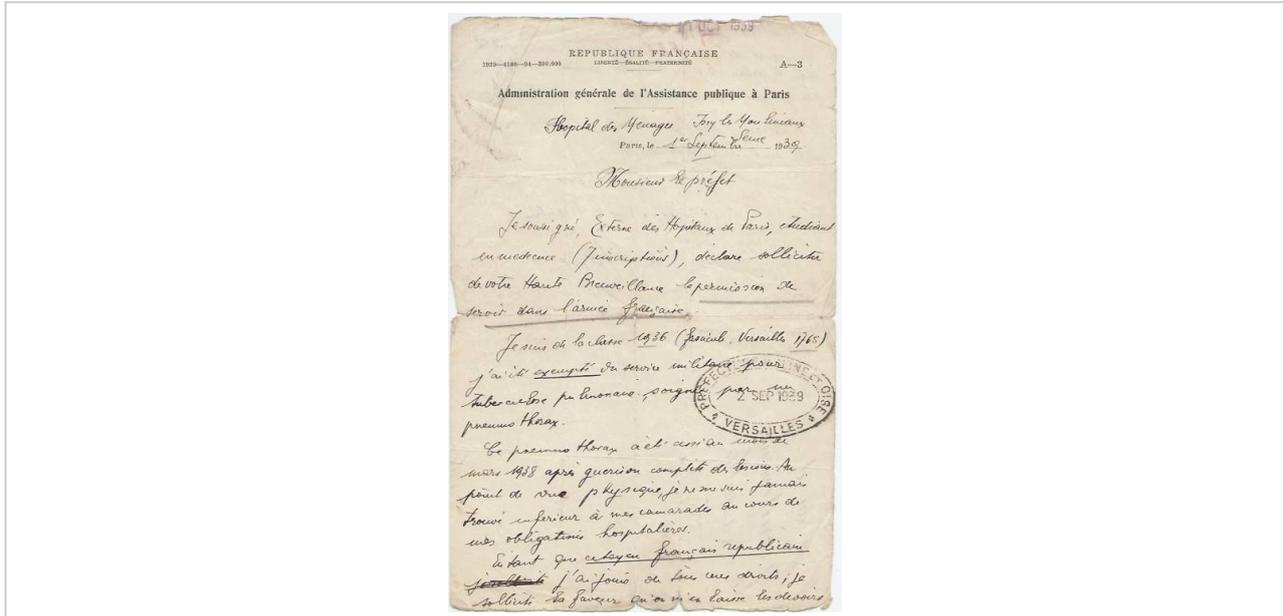
soviétique 42/44 (42e armée). Il est rapatrié par Lübeck et accompagné jusqu'à la ligne russo-anglaise par un sous-officier chargé de faciliter son voyage. Paul Weil est de retour en France le 11 juillet 1945.

Il reprend alors l'externat à Paris et soutient sa thèse de médecine le 21 juin 1946 (Rôle du facteur Rh dans les accidents de la transfusion sanguine, Jouve, 1946, 72 p.). Inscrit à l'ordre des médecins de Seine-et-Oise le 11 juillet 1946, il devient quelques années plus tard chef du centre de transfusion sanguine de Versailles. De 1961 à 1979, Paul Weil est président de l'Amicale des anciens détenus d'Eysses.

En juillet 2004, pour rendre hommage au destin exceptionnel de ce médecin versaillais, le conseil municipal a décidé de donner son nom au rond-point, carrefour des rues Champ-Lagarde et Vauban et d'apposer une plaque commémorative sur son immeuble au 87, avenue de Saint-Cloud, où il s'est éteint le 20 décembre 1980.

Paul Weil était titulaire de la médaille de la Résistance française par décret du 29 novembre 1946.

## Album photos



Il faut que j'ai demandé la faveur, dans  
 la mesure de possible, d'être placé  
 dans le train le plus rapide dans une zone  
 dangereuse, en première ligne si possible.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de  
 mes sentiments respectueux

Votre très dévoué  
 Alice

Bureau de  
 Recrutement  
 de Versailles

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Personalkarte I: Personelle Angaben <b>Entl.v.</b>																				Erfüllung der Erfassungsmasse				
Kriegsgefangenen-Erfassungslager: <b>Front - Stalag 101</b>																				Nr. <b>888</b>				
Name: <b>WEIL</b>																				Einsatzbereitschaft: <b>F</b>				
Vorname: <b>Paul</b>																				Dienstgrad: <b>Schule Sanitäts</b>				
Geburtsort und -zeit: <b>8.3.16. Versailles</b>																				Truppenteil: <b>22 SIM.</b> Komp. nro.:				
Religion: <b>Katholik</b>																				Beruf: <b>Student</b>				
Vorname des Vaters: <b>Blanche</b>																				Matrikel Nr. (Stammkarte des Heimatlandes): <b>1985 Versailles</b>				
Familienname der Mutter: <b>Gintzburger</b>																				Erfassungsmasse (Geb. und Todest.): <b>155-60 Mörserzug</b>				
Ob gesund, krank, verwannt eingetragt: <b>gesund</b>																								
Bild										Nähere Personalsbeschreibung														
										Besondere Kennzeichen:														
Größe: <b>190</b>										Name und Reichweite der zu benutzendsten Person in der Heimat des Kriegsgefangenen:														
Haarfarbe: <b>brun</b>										<b>Eltern - dt. Mut</b>														
Augenfarbe: <b>blau</b>										<b>87 av. de St-Cloud</b>														
Fingerabdruck:										<b>Versailles</b>														
Fingerabdruck des rechten Zeigefingers:																								
Fingerabdruck des linken Zeigefingers:																								
Fingerabdruck des rechten Mittelfingers:																								
Fingerabdruck des linken Mittelfingers:																								
Fingerabdruck des rechten Ringfingers:																								
Fingerabdruck des linken Ringfingers:																								
Fingerabdruck des rechten kleinen Fingers:																								
Fingerabdruck des linken kleinen Fingers:																								

**FRANC-TIREUR**  
 MOUVEMENT DE RESISTANCE NATIONALE  
 LE MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

**R. I. F.**

**LE LIQUIDATEUR NATIONAL**  
 100, rue Beaumur, PARIS-2<sup>e</sup>  
 641 86-60

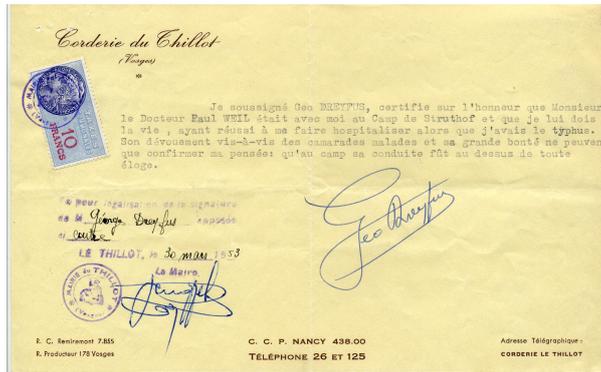
Je soussignée **STROHL Alice**, Liquidateur National  
 suppléant du Mouvement Franc-Tireur, chevalier de la Légion  
 d'Honneur, rosette de la Résistance, croix de guerre 39/45,  
 membre de la commission Nationale EIP, membre de la commis-  
 sion nationale de la carte de Combattant, certifiée sur l'honneur,  
 et ceci pour servir de cause à effet, que

le Docteur **WEIL Paul** docteur en médecine

87, av. de Saint-Cloud à Versailles, faisant partie de notre  
 mouvement depuis 1941 a été arrêté le 14.III.1942, à Clermont  
 Ferrand par la police de Vichy, suite à une dénonciation où  
 bien d'autres de nos camarades furent également arrêtés. Il  
 été arrêté en travaillant pour le mouvement et fut condamné  
 comme tel.

Feit à Paris, le 29.4.1954.

*A. Strohl*



6

J

D E C R E T  
portant attribution de la  
MEDAILLE DE LA RESISTANCE FRANCAISE

-----

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE  
DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Sur la proposition du Ministre de l'éducation nationale,  
Vu l'Ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une  
Médaille de la Résistance Française;  
Vu l'Ordonnance du 7 Janvier 1944, relative à l'attribution  
de la Médaille de la Résistance Française;  
Vu l'avis de la Commission Nationale de la Médaille de la  
Résistance Française,

D E C R E T :

Article 4 :  
LA MEDAILLE DE LA RESISTANCE FRANCAISE  
est décernée à

M. PAUL WEIL

Article 6 :  
Le MINISTRE de l'éducation nationale  
est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié  
au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris le 29 Novembre 1946.

GEORGES BIRBAULT.

Par le Gouvernement Provisoire  
de la République Française:  
Le Ministre de l'éducation nationale  
M. L. MARTELIN

- POUR AMPLIATION  
Paris, le 11 Mai 1961.  
Le Secrétaire  
de la Commission Nationale  
de la Médaille de la Résistance Française  
signé: illisible

Vu pour  
Le 29 NOV 1946  
Paris



Ici a vécu et exercé  
le Docteur Paul WEIL  
1916 - 1980  
un Juste  
d'une famille  
versillaise patriote  
Résistant-Déporté (Dachau-Struthof)  
Grand Humaniste - Médecin de tous